



ÉLÈVE (ADHÉRENT·E)

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Sexe : ☐ M ☐ F

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

L'élève a t'il/elle déjà été adhérent.e au Cirque Éclair ? ☐ Oui ☐ Non



RESPONSABLES LÉGAUX

(Responsable 1) Nom & Prénom :

Lien avec l'adhérent.e :

Téléphone :

Email :

(Responsable 2 - facultatif) Nom & Prénom :

Lien avec l'adhérent.e :

Téléphone :

Email :

En tant que responsable légal d'un adhérent mineur, vous recevrez les informations relatives à sa pratique et à la vie de l'association.



PERSONNE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE

Nom & Prénom : Téléphone :



CHOIX DU COURS

En fonction du nombre d'inscrits l'association pourra être amenée à vous proposer un créneau différent. Nous nous efforcerons de trouver la solution la plus adaptée ensemble, au cas par cas.

☐ **LES ETINCELLES** (CP - CE2) : Mercredi **11h - 12h30** (1h30)

☐ **LES ECLATS** (CP - CE2) : Mercredi **14h - 15h30** (1h30)

☐ **LES FOUDRES** (CE2 avec une année de pratique - 6ème) : Mercredi **15h45 - 17h15** (1h30)

☐ **LES TONNERRES** (5ème - terminale) : Mercredi **17h30-19h30** (2h)



AUTORISATIONS

Je soussigné·e, Madame, Monsieur,
Représentant·e légal·e de l'enfant

- ☐ J'autorise mon enfant à quitter seul·e l'enceinte du Cirque Éclair après son cours.
☐ J'autorise mon enfant à quitter l'enceinte du Cirque Éclair après son cours avec une autre personne désignée que je signalerai aux intervenant·es
☐ J'autorise l'association Cirque Éclair à faire pratiquer tous les soins nécessaires ou interventions chirurgicales utiles (*autorisation obligatoire*).

Observations utiles pour une prise en charge médicale :

- Allergies :
- Traitements :
- Groupe sanguin :

Nom et téléphone du médecin traitant :

Droit à l'image

J'autorise l'association Cirque Éclair à enregistrer et diffuser des photos et/ou vidéos de l'enfant que je représente dans le cadre de ses activités au Cirque Éclair. Cette autorisation est valable uniquement pour les supports de communication externe de l'association (brochures/site Internet/ réseaux sociaux).

☐ Oui ☐ Non

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique dont l'association Cirque Éclair est responsable du traitement. Les données collectées permettent la bonne gestion de la pratique amateur au sein de l'association. Les données sont conservées durant la pratique effective de l'adhérent au sein de l'association et au plus tard 3 ans après le dernier contact émanant de l'adhérent conformément à la réglementation.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en contactant l'association par mail :

cirqueclair@netcourrier.com.

Fait à :

le : / /

Signature du / de la représentant·e légal·e



FONCTIONNEMENT ET INFOS PRATIQUES

1) Adhésion

Les pratiquants des ateliers cirque doivent être adhérent-es à l'association pour accéder au cours. L'adhésion à l'association est annuelle (01/09/2026 au 31/08/2027) et individuelle et permet deux cours d'essai en début d'année. En adhérant au Cirque Eclair, vous acceptez son fonctionnement et ses valeurs (Cf Projet pédagogique disponible sur site et sur demande).

Les adhérent-es et/ou leurs responsables légaux sont pleinement associé-es à la vie de l'association. Vous serez régulièrement invité-es à participer aux temps d'information, de consultation et aux différents projets qui animent l'association.

2) Tarifs et moyens de paiement

	Tarif	Règlement	Echéanciers
Adhésion	25 €	A l'inscription	1 fois
Cotisation annuelle	207 €	après 2 cours d'essais	1 ou 3 fois

ADHESION

L'adhésion permet de valider l'inscription et peut être réglée par chèque, espèce ou carte bancaire via notre page Helloasso.

**Lien inscription
Helloasso**



COTISATION ANNUELLE

A régler après les 2 cours d'essais (et au plus tard le 15 novembre) :

- **Espèces** : payable en 1 fois
- **Carte bancaire** : via le lien qui sera publié sur notre page Helloasso
- **Chèque(s)** : 1 ou 3 chèques

Des facilités de paiement peuvent être accordées en laissant des chèques d'avance, l'encaissement sera fait à chaque début de trimestre.

Merci de nous fournir 1 ou 3 chèques : **1 fois 207€ ou 3 fois 69€**

A l'ordre de : CIRQUE ÉCLAIR + Notez au dos le Nom et Prénom de l'élève

3) Annulation et remboursement

Les cours ont lieu une fois par semaine, pour 31 séances, entre octobre 2026 et juin 2027, hors vacances scolaires. En cas d'absence de l'enfant, les cours manqués ne seront ni rattrapés ni remboursés. Pour faciliter au mieux l'organisation pédagogique, merci de prévenir au plus tôt l'intervenant.e ou l'association.

L'adhésion à l'association n'est pas remboursable. L'arrêt de l'activité pour motif médical est le seul cas permettant un remboursement de la cotisation au prorata par rapport à la date de d'arrêt de l'activité.

En cas de nombre insuffisants d'inscrits sur un cours, nous nous réservons le droit d'annuler ce créneau et vous proposer un autre choix d'ici les vacances de la Toussaint. Nous mettrons tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée ensemble, au cas par cas.

4) Tenue

L'activité cirque demande une tenue vestimentaire adaptée : une tenue souple et proche du corps sans élément pouvant entraver le mouvement (veste, gilet, écharpe...).

Les cheveux longs doivent être attachés.

Pour des raisons de sécurité et la bonne conservation du matériel de cirque, la tenue ne doit comporter aucun élément métallique (fermeture éclair, bijoux, accessoires en métal...).

Un vestiaire mixte est à disposition au sein de l'école. Les adhérents peuvent y laisser leur effets personnels et s'y changer. Les vestiaires ne sont pas équipés de locker à cadenas, chacun.e y laisse ce qu'il souhaite sous son unique responsabilité.

5) Présence des parents

Pour que l'enfant soit dans une meilleure concentration et attention, les accompagnateurs·trices ne sont pas admis dans la salle de cirque pendant les cours.

Ils sont cependant bienvenu.e.s dans l'espace convivial : il y a des chaises, des tables, le Wifi et le chauffage l'hiver ainsi qu'une petite buvette interne à prix doux (café-thé, barres céréale...).

6) Accompagnement de l'enfant

Les adhérents se doivent d'arriver en tenue sur les tapis à l'heure du cours.

Les enfants et ados sont sous la responsabilité de leurs responsables légaux avant et après le cours. Si la personne qui doit venir le chercher n'est pas l'une des personnes inscrites sur le dossier d'inscription, merci de communiquer son identité au préalable.

Pour le confort des intervenant·es et le respect de leur vie personnelle, nous vous remercions de veiller à récupérer vos enfants à l'heure après le cours. En cas de souci, n'hésitez pas à contacter le ou les encadrant·es de vos enfants.



MEMO INSCRIPTION

- Fiche d'inscription et autorisations remplies à consigner à l'inscription (en main propre / par courrier ou par mail) ☐
- Adhésion à l'association : ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Helloasso
- Règlement de la cotisation annuelle le
 - ☐ CHEQUE(S) : 1 x 207 € ou 3 fois 69€
 - ☐ ESPECES
 - ☐ CB

Le règlement de la cotisation est à effectuer au plus tard le 15 novembre 2026.